1^{er} Meeting Régional Interclubs des Maîtres Open extraNat Compétition d'animation 5X25m Qualificative pour le 8^{èmè} Meeting national Interclubs des Maîtres **USSEL (19)** Samedi 10 décembre 2011 OP 16 h 00 - DE 17 h 00 Piscine municipale 25 ans et plus Compétition par équipe de clubs (1986 et avant) Catégories « Maîtres » de la FINA Droits d'engagement : 30 € par équipe Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)

Date limite d'envoi des engagements : mardi 6 décembre 2011 23 h 59 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.

RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN

Préambule

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âge, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

Le comité régional organise le 1^{er} Meeting Régional Interclubs des Maîtres. Cette édition régionale servira de base de qualification pour le 8^{ème} Meeting National Interclubs des Maîtres qui se tiendra à Chalon-sur-Saône les samedi 28 et dimanche 29 janvier 2012. Les performances réalisées pourront être qualificatives au XVIIIe Championnats de France des Maîtres.

Ouverture de la compétition

Le Meeting Régional Interclubs des Maîtres est open, il est donc ouvert à tous les licenciés(ées) de la FFN. Cependant, une priorité sera donnée aux équipes du Limousin. Si le nombre maximum d'équipe n'est pas atteint, des équipes hors région pourront être acceptées.

Engagement

Les clubs enverront leurs engagements via extraNat.fr

Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur extraNat.fr, à la date du jeudi 8 décembre 2011 avant 23 h 59, dernier délai.

Détail des épreuves

- Nage libre: 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs), 400 m (dames ou messieurs).
- Dos: 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs).
- Brasse: 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs).
- Papillon: 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs).
- 4 Nages: 200 m (dames ou messieurs).
- Relais: 4 x 50 m 4 Nages (dames ou/et messieurs) et 10 x 50 m NL (dames ou/et messieurs).

Les séries se nageront classement au temps.

Disposition particulière

Les nageuses et nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix nageuses et nageurs du même club.

La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre. Seules trente équipes seront acceptées pour participer à la compétition.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrentes et concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (la participation au relais 10 x 50 NL est obligatoire).

Classement

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement calculé à partir de la performance réalisée par un nageur de la même catégorie dans la même épreuve afin de le ramener à celle qu'il réaliserait à 25 ans.

Récompenses

Les trois premières équipes seront récompensées par une coupe et une médaille individuelle pour chacun des 10 membres des équipes.

JURY DES INTERCLUBS

Chaque club devra fournir un officiel par réunion et par équipe engagée.

Il est autorisé à certains officiels de s'absenter de leur poste pour participer à la compétition.

JUGES ARBITRES: Michel BRISEMURE

STARTER: Jean-Pierre GANIERE

JUGES DE NAGES : Armand DUTHEIL – Jean-Pierre GANIERE

CHRONOMETREUR EN CHEF - SUPERVISEUR:

SECRETARIAT TECHNIQUE: CD USSEL

Programme des Interclubs des Maîtres USSEL (19)
Samedi 10 décembre 2011 OP : 16 h 00 / DE : 17 h 00
1. 4 x 50 m 4 Nages 2. 400 m nage libre 3. 100 m papillon 4. 50 m dos 5. 100 m brasse 6. 50 m nage libre 7. 50 m papillon 8. 100 m dos 9. 50 m brasse 10. 100 m nage libre 11. 200 m 4 nages 12. 10 x 50 m nage libre